

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-CF234

présenté par

M. de Courson, M. Castellani, M. Mathiasin, M. Morel-À-L'Huissier, M. Taupiac et
Mme Youssouffa

ARTICLE LIMINAIRE :

I. – À la quatrième ligne de la quatrième colonne du tableau, substituer au nombre :

« -4,0 »,

le nombre :

« -3,8 ».

II. – En conséquence :

1° À la septième ligne de la quatrième colonne, substituer au nombre :

« -5,0 »

le nombre :

« -4,8 ».

2° À la dixième ligne de la quatrième colonne, substituer au nombre :

« 56,6 »

le nombre :

« 56,4 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet de donner au Gouvernement un nouvel objectif du solde structurel et donc de faire des économies.